

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2025-2026**

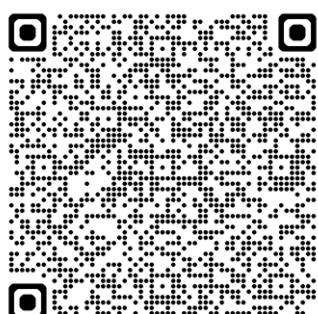
**Licence Professionnelle "Industries pharmaceutiques,  
cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation"**

Conseil de l'UFR de Pharmacie : avis favorable le 25/06/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



Responsable Pédagogique de la mention : **Eric BEYSSAC**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Développement, production et ingénierie pharmaceutique	Eric BEYSSAC	<a href="mailto:Eric.beyssac@uca.fr">Eric.beyssac@uca.fr</a>

Contact en scolarité : Scolarité Licences-Masters-Apprentissage [scolarite.licence.medpha@uca.fr](mailto:scolarite.licence.medpha@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (enseignements, projets tutorés et période en entreprise) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.
<b>Assiduité aux TD</b>	Au delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à la matière ce qui entraîne l'impossibilité de valider l'UE et l'année.
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du premier tiers de la durée des épreuves, dans la limite d'une heure.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution écrite ou orale selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà d'une absence injustifiée.

Certains cours pourront être réalisés au sein des industries lors de visites de sites.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Développement, production et ingénierie pharmaceutique		sans objet formation exclusivement en apprentissage

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

## MODALITÉS DE COMPENSATION

<b>LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation</b>				
<b>Intitulé des blocs de compensation</b>	<b>Numéros des UE composant les blocs</b>	<b>Crédits attribués aux blocs</b>	<b>Bloc compensable</b>	<b>Bloc non compensable</b>
<b>1</b>	<b>1, 2, 3, 4</b>	<b>30</b>	<b>x</b>	
<b>2</b>	<b>5, 6</b>	<b>30</b>	<b>x</b>	

## Parcours Développement, production et ingénierie pharmaceutique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	1	UE 1 : Outils professionnels et développement personnel	6												
		EC 1 : NTIC		1	EvC		≥2	E		1	0		1	0	
		EC 2 : Anglais		3	EvC		≥2	O		1	0		1	0	
		EC3 : Communication		1	EvC		≥2	O		1	0		1	0	
		EC4 : Insertion et suivi professionnel		1	EvC		≥2	O		1	0		1	0	
	1	UE 2 : Outils de production industrielle	9												
		EC 1 : De la substance active au médicament		3	EvC		≥2	E + TP		1	0		1	0	
		EC 2 : Biotechnologie et biomédicaments		3	EvC		≥2	E + TP		1	0		1	0	
		EC3 : Technologie pharmaceutique industrielle		3	EvC		≥2	E + TP		1	0		1	0	
	1	UE 3 : Contrôle qualité	6												
		EC 1 : Contrôles microbiologiques des produits stériles et non stériles		3	EvC		≥2	E + TP		1	0		1	0	
		EC 2 : Contrôles physico-chimiques et pharmacotechniques des médicaments		3	EvC		≥2	E + TP		1	0		1	0	
	1	UE 4 : Assurance qualité	9												
					EvC	50%	≥2	E ou O		1	0		1	0	
					Evt	50%	1	E	3H	1	E	3H	1	0	
			30												

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	2	UE 5 : PROJET TUTORE	9												
		Rapport Soutenance orale		4,5 4,5	EvT EvT		1 1	M S	30min						
	2	UE 6 : PERIODE EN ENTREPRISE	21												
		Rapport Soutenance orale Entretien accompagnement obligatoire Evaluation de la période en entreprise		7 7 7 7	EvT EvT EvC EvT		1 1 2 A	M S A A	30 min 2h						
			30												

A = Evaluation par tuteur entreprise

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

A : entretien d'accompagnement pédagogique obligatoire dans le cadre de l'apprentissage, 2 entretiens de 2 heures par étudiant